

Nombre de membres :

- En exercice: 46 - Présents : 26

- Procuration(s): 4

- Absent(s): 15

Le 10 mars 2020

membres présents.

Ont signé au registre tous les

- Votants: 30

EXTRAIT DU REGISTRE D Reçu en préfecture le 01/04/2020 **DU CONSEIL M**

Envoyé en préfecture le 01/04/2020

Affiché le PA ID: 079-200084630-20200310-DEL_2020_026-DE

AIGONDIGNE

L'an deux mil vingt, le 10 mars à 20h00, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes, Place de la Mairie, Mougon, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES: Audoux Angélique, Autret Erwan, Auzanneau Danièle, Babin Olivier, Baraton Claude, Barbareau Freddy, Berton Jean-Claude, Biraud Vanessa, Boinier Philippe, Bourdier Christine, Brelay Lylian, Carpentier Ludovic, Chailler Catherine, Chardavoine Laetitia, Chauvineau Julien, Chiasson Isabelle, Clert Danièle, Compère Francis, Cousset Alain, Dagois Françoise, Daguts Karine, Didier Emilien, Duchemin Jean-Luc, Ecale Laurence, Garnier Céline, Girault Marvyonne, Gomes-Teixeira François, Guibert Monique, Hipeau Gaëlle, Lahmiti Nicole, Le Bars Arlette, Lombard Jacques, Magne Didier, Martinez Olivier, Noizet Michel, Parant Dominique, Portet Sébastien, Rivault Pierre, Rivault Rachel, Rouxel Patricia, Simon Thierry, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trébeau Audrey, Trochon Patrick, Villanneau Emmanuel.

DEL 2020 026

- Absent(s) excusé(s): 5

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : DAGOIS Françoise, pouvoir à GUIBERT Monique Date de convocation :

DIDIER Emilien, pouvoir à ROUXEL Patricia MARTINEZ Olivier, pouvoir à THIBAULT Evelyne

Le 4 mars 2020 AUDOUX Angélique, pouvoir à VILLANNEAU Emmanuel Date d'affichage :

Excusé(e)(s): PORTET Sébastien, Le 5 mars 2020

AUTRET Erwan, BABIN Olivier, BARATON Claude, BERTON Absent(e)(s): Fait à Aigondigné,

Jean-Claude, BOURDIER Christine, BRELAY CHARDAVOINE Laëtitia, CHAUVINEAU Julien, CHIASSON Isabelle, DUCHEMIN Jean-Luc, ECALE Laurence, GIRAULT Maryvonne, LAHMITI Nicole, RIVAULT Rachel, TREBEAU Audrey

Secrétaire de séance : **PARANT Dominique**

Délibération 2020_026: INTERCOMMUNALITE

Objet : Convention de prestation de balayage avec Mellois en Poitou

Madame Le Maire expose qu'en attendant une solution définitive relative à la prestation de balayage exercée par la Communauté de Communes du Mellois en Poitou, il est nécessaire de conventionner pour une période de 6 mois renouvelable une fois par tacite reconduction sur la base du tarif voté en Conseil communautaire le 3 février 2020 à savoir 68.75 € de l'heure, identique à celui de 2019.

Le Conseil municipal est invité à autoriser Madame Le Maire à signer cette convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

- Approuve la convention de prestation de balayage avec la communauté de communes de Mellois en Poitou
- Autorise Madame Le Maire à signer cette convention

Le Maire, Patricia/ROUXEL